

l'apostrophe, marquant trop souvent des élisions qui n'existent pas, de même que l'usage de la virgule, qui appartient plutôt à la langue savante. On pourrait même se demander si nous ne ferions pas bien de suivre l'exemple du français et d'écrire, en dehors des noms propres, tous les substantifs avec des minuscules.

Sur le territoire du Grand-Duché, quelque restreint qu'il soit, se sont développés quatre idiomes qui diffèrent assez sensiblement l'un de l'autre. Quoique le Luxembourgeois les comprenne aisément tous les quatre, il existe cependant, dans ceux de la Sûre et des Ardennes, certains mots dont la signification échappe la première fois aux autres idiomes. En dehors de ces particularités marquantes, des écarts moins importants se trouvent dans l'intérieur des idiomes mêmes. C'est ainsi que, dans des villages très rapprochés les uns des autres, st, dans l'un, est prononcé comme scht, dans l'autre st avec changement de la voyelle: Paschtöer et Pestöer et, dans un autre village tout aussi près du premier, on dit gesengen au lieu de gesin. Les noms propres, à l'exception du vocatif, sont précédés de l'article: den Tun ass net dohém. Cependant, il y a des villages (Garnich p. ex.) qui font exception à cette règle: Hâry kent elo.

Le principal idiome est celui de la capitale ou de l'Alzette, parlé par les villages avoisinants sur un parocurs de quelques lieues de rayon, moins étendu toutefois d'un côté de l'autre, non sans renfermer également plusieurs singularités propres à la seule ville de Luxembourg. Ici on dit neischt, les voisins disent nëscht, la Sûre: nëst; la capital dit mûr, demain, Boch, livre, Doch, drap, Koch, gâteau, l'entourage prononce mâr, Buch, Duch, Kuch; à Luxembourg, on emploie ie au lieu de è et é: iessen, manger; gier, volontiers; gier hun, aimer; Mierz, mars; ailleurs: éssen, gër, Mèrz etc.

Dans le patois de la Moselle, la consonne qui suit o et e est redoublée, e s'emploie au lieu de a; s et st font sch et scht dans les adjectifs et les verbes: Korref, corbeille, Bèrrej, montagne et colline, Hërscht, automne; dîr spâscht (spâst), vous plaisantez, dë schënscht (schënst), la plus belle, les plus beaux (belles); du basch (bas), tu es; si sengen (sangen); ils chantent etc.

L'idiome de la Sûre prononce plus rarement scht: Méster (Méschter), maître; Koster (Koschter), sacristain; Brost (Brösch), poitrine; ö est remplacé par u: Brut, dut; è devient é ou ê: Kép (Këpp), têtes; Mësser (Mësser), couteau; Pékeljen (Pëkelchen), petit paquet; schwëzen (schwèzen), parler; i se substitue à ë: Kli, trèfle; Sil, âme; schin, beau; biss, fâché; g remplace k et b remplace p: Granz, couronne; Grest, chrétien; Blâz, place etc. Ce dialecte compte quelques termes qui occupent une place tout à fait spéciale et ne se retrouvent pas ailleurs: Brostlâp, gilet; Hoschli, homme déguisé; elo firenst, il y a quelques moments; Quaijlek, écurie. Il y en a peut-être d'autres que je ne me rappelle pas.

Dans les Ardennes — avec divergences selon les contrées — a remplace fréquemment e, u, o et uo: dranken, boire; fan (fun), de; dîr salt, vous devez, vous risquez; bestâden, marier; k au lieu de t: nek (net), ne pas; j au lieu de ch et de g: daj,

jeliden; k au lieu de g: lank (lâng). Notons quelques idiosmes: fëng et jëtt, beaucoup; gank, va; zans, ce soir etc.

L'imparfait des verbes est couramment remplacé par le passé indéfini, excepté le patois des Ardennes qui forme des imparfaits remarquables, témoin cette strophe de Rodange, l'orthographe maintenue:

Ech mo'ch mech aus de Fe'ssen
ech duecht en as net gutt:
du ko'm en duergesprongen
a schlo'g mech op den Hûtt.

Rênert, 7.

Le dialecte luxembourgeois est parlé sur le territoire du Grand-Duché. Il l'est encore, ou est du moins compris, dans les contrées qui en 1815 ont été cédées à la Prusse: sur la rive droite de la Moselle et la rive gauche de la Sarre, de la Sûre et de l'Our, ainsi que dans une grande partie des circonscriptions de Bitbourg et de St-Vith. A Arlon et à une certaine distance au delà jusque près de Habay exclusivement, on parle le même patois que chez nous, quelques nuances exceptées. Ce n'est donc pas uniquement sur la base de la langue wallonne que la cession de 1839 a été faite à la Belgique. Dans les localités qui, en vertu de la paix des Pyrénées, ont passé à la France, la langue française prédominait déjà avant cette date, sauf l'espace de la frontière jusqu'à Thionville. J'ai lu quelque part que deux endroits de notre pays parleraient le wallon, sans que les noms de ces endroits fussent indiqués. Mes fonctions m'ont conduit dans tous les villages sans exception, et nulle part je n'ai été obligé de parler autre chose que notre dialecte ou le français. Evidemment, des deux côtes de la frontière depuis Hautbellain jusqu'à Martelange et Perlé, grand nombre de personnes parlent ou comprennent la langue de leurs voisins réciproques, et, même à Bastogne, où, à vrai dire, notre patois n'existe pas, on trouve des magasins où on le parle, ne fût-ce qu'en vue des nombreux clients qui leur arrivent d'au delà de la frontière. Notons en passant la double dénomination de plus d'une localité frontière: Bellain, Besslingen; Hachiville, Helzingen; Troine, Trotten; Hamiville, Heisdorf; Sonlez, Zoller; Tarchamps, Ischpelt; Watrange, Walter; Surré, Syr; Boulaide, Bauschleiden; Bigonville, Bondorf. Il y a des cas semblables dans les deux zones suivantes: Petit-Nobressart, Klein-Elcherroth; Clémency, Küntzig; Ladameleine, Rollingen; Belvaux, Beles; Soleuvre, Zolver.

Je crois que c'est depuis 1914 que les productions littéraires de notre dialecte sont également présentées aux élèves des écoles primaires. Ce cours, primitivement limité à une année d'études, a été ensuite étendu aux trois classes supérieures et combiné avec l'allemand. Il est naturel sans doute que, du moment que d'autres matières vont disparaître du manuel allemand, la littérature indigène doive y trouver sa place, à côté de la branche à laquelle elle est rattachée, à l'exception des nombreuses pages théoriques, qui ne peuvent pas être destinées aux élèves. Il est tout aussi évident qu'à des classes, dont deux sont chargées, il ne saurait être offert qu'un choix judicieusement restreint de ce qu'il y a de mieux en prose et en vers, ce qui implique une variation partielle dans l'ordre des éditions successives.

(Fin de la première partie.)

Le bel Imprimé - votre meilleure référence

**Linden & Hansen, Imprimeurs de la Cour
Luxembourg, Grand'rue 50**